



Retraite à points : c'est toujours **NON !**

Malgré l'immense mobilisation qui s'est engagée depuis le 5 décembre, le gouvernement reste « sourd », méprise et réprime les salarié-es qui font grève et manifestent, les étudiants et lycéen-ness à leurs côtés, avec le soutien d'une majorité de la population.

En persistant à ne pas retirer son plan, **le gouvernement a pris seul l'entière responsabilité de la poursuite de la grève**, y compris pendant les fêtes de fin d'année. Son attitude provoque une exaspération, une colère légitime de tous ceux qui sont mobilisés pour

obtenir le retrait du projet et l'ouverture de réelles négociations permettant d'améliorer notre système de retraite.

Les annonces du Premier ministre, à l'issue des discussions des 18 et 19 décembre avec les confédérations, confirment que le système universel de retraite par points est maintenu dans son intégralité et que, contrairement à ce qui est martelé par l'exécutif, **il n'a été aucunement tenu compte des puissantes mobilisations tout comme des revendications portées par nos organisations syndicales.**

A ce titre, les unions départementales CGT, FO, FSU, SOLIDAIRES, UNEF et CNT de la Sarthe, rappellent leurs exigences du retrait du plan Macron-Philippe. Elles réaffirment que les revendications posées permettent d'améliorer le système par répartition :

- Maintien des régimes de retraites : régime général, régimes spéciaux, régimes complémentaires, code des pensions civiles et militaires

- Retrait du plan Macron-Philippe-Delevoye

- Retour à la retraite à taux plein à 60 ans avec un taux de remplacement de 75% de la rémunération d'activité sur la base des 10 meilleures années dans le privé et des 6 derniers mois dans le public

- Pas de retraite inférieure au SMIC

- Prise en compte de la pénibilité, des périodes de formation et aménagement des fins de carrière

- Augmentation des salaires, égalité salariale femmes / hommes

- Arrêt des exonérations de cotisations sociales patronales, abandon du CICE.



Au vu de l'arrogance du gouvernement, les unions départementales CGT, FO, FSU, SOLIDAIRES, UNEF et CNT considèrent qu'il n'y a aucune raison de suspendre la grève : au contraire, l'heure est à la renforcer !

En conséquence, l'intersyndicale départementale appelle les salarié-es :

- A continuer de se réunir en assemblées générales pour décider l'entrée en grève ou sa reconduction jusqu'au retrait du plan Macron-Philippe.**
- A participer aux prochaines initiatives, notamment le samedi 4 janvier avec un rassemblement à 14H00 devant la maison des syndicats rue d'Arcole.**
- A organiser des assemblées générales sur les lieux de travail afin que les salarié-es du public comme du privé entrent massivement en grève le jeudi 9 janvier 2020, où un rassemblement suivi d'une manifestation est prévu à 13H30 devant la cité administrative PAIXHANS.**

Toutes ces actions engagées, ou à venir, ont pour but d'ancrer la grève, seul moyen au service des travailleurs d'obtenir le retrait du projet de loi.

**Samedi 4 janvier :
Départ de la
manifestation
à 14h place d'Arcole**

**Jeudi 9 janvier
Départ de la
manifestation
à 13h30 devant Paixhans**

**Tous-tes ensemble mobilisé-es et en grève
pour faire reculer le gouvernement !**

On lâche rien, jusqu'au retrait du projet de loi !

